

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AIR LIQUIDE TUNISIE S.A**

Siège social : Route du Lac Lemane Imm.l'Etoile du Lac -Les berges du Lac -1053 Tunis-

La société Air Liquide Tunisie S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Messieurs Farès Ben Abdallah et Foued Amiri.

Bilans comparés arrêtés au 31 Décembre 2004 & 2003

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

ACTIF	Notes	2004	2003
ACTIFS NON COURANTS		14 550 438	15 521 777
Immobilisations incorporelles		571 495	448 071
Moins: amortissements		<u>-395 735</u>	<u>-316 700</u>
Immobilisations incorporelles nettes		175 760	131 371
Immobilisations corporelles		50 480 140	49 287 268
Moins: amortissements		<u>-37 564 650</u>	<u>-35 561 980</u>
Immobilisations corporelles nettes	1	12 915 490	13 725 287
Immobilisations financières		1 459 189	1 665 118
Moins: provisions		0	0
Immobilisations financières nettes	2	1 459 189	1 665 118
ACTIFS COURANTS		29 118 590	26 272 268
Stocks		2 483 484	2 186 072
Moins: provisions		<u>-105 933</u>	<u>-59 542</u>
Stocks nets de provisions	3	2 377 551	2 126 530
Clients et comptes rattachés		17 973 528	18 940 105
Moins: provisions		0	0
Clients et comptes rattachés nets de provisions	4	17 973 528	18 940 105
Autres actifs courants	5	4 847 008	4 216 774
Placements et autres actifs financiers	6	3 642 243	360 167
Liquidités et équivalents de liquidités	7	278 260	628 693
ACTIF TOTAL		43 669 028	41 794 045

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

Bilans comparés arrêtés au 31 Décembre 2004 & 2003

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2004	2003
CAPITAUX PROPRES		25 185 340	23 628 703
Capital social		14 553 125	13 230 125
Réserves		4 577 806	4 553 806
Subventions reçues		87 888	104 102
Résultats reportés		821 537	713 063
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 040 356	18 601 096
Résultat de l'exercice		5 144 984	5 027 607
Total des capitaux propres avant affectation	8	25 185 340	23 628 703
PASSIFS NON COURANTS		13 068 436	13 175 970
Autres passifs financiers	9	12 833 436	12 940 970
Provisions	10	235 000	235 000
PASSIFS COURANTS		5 415 252	4 989 372
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 950 951	2 620 632
Autres passifs courants	12	3 047 733	2 260 085
Concours bancaires courants et autres passifs financiers	13	416 568	108 654
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		43 669 028	41 794 045

États de résultat comparés arrêtés au 31 Décembre 2004 & 2003

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	2004	2003
Revenus	14	17 265 175	17 756 602
Coût des ventes	15	-8 273 974	-9 356 468
Marge brute		8 991 201	8 400 134
Autres produits d'exploitation	16	4 081 388	3 859 348
Frais de distribution	17	-1 508 739	-1 419 249
Frais d'administration	18	-3 819 061	-3 791 693
Autres charges d'exploitation	19	-1 652 259	-1 278 587
Résultat d'exploitation		6 092 530	5 769 954
Charges financières nettes	20	-9 798	-3 245
Produits des placements	21	91 404	0
Produits des participations	22	262 479	262 479
Autres gains ordinaires	23	376 898	463 573
Résultat des activités ordinaires AV. Impôt		6 813 513	6 492 762
Impôt sur les sociétés		-1 668 529	-1 145 742
Résultat des activités ordinaires Après Impôt		5 144 984	5 347 020
Effet des modifications comptables		0	-319 413
Résultat après modifications comptables		5 144 984	5 027 607

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31 décembre 2004

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		24 981 888	24 274 954
Intérêts reçus	(24)	21 351	16 822
Encaissements provenant des placements à court terme	(25)	1 030 950	0
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-13 456 011	-14 573 008
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(26)	-3 421 771	-3 102 952
Intérêts payés		-2 952	-16 333
Décaissements provenant des placements à court terme	(27)	-4 536 168	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		4 617 287	6 599 484
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28)	-2 022 743	-1 707 892
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	36 219	85 620
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 986 524	-1 622 272
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement Dépôt de garantie			
Décaissement Dépôt de garantie	(30)	-34 196	-204 340
Dividendes et autres distributions payés	(31)	-3 568 249	-3 173 757
Dividendes et autres distributions reçus	(32)	313 047	262 479
Encaissement provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 289 398	-3 115 618
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	(33)	289	
Variation de trésorerie		-658 346	1 861 594
Trésorerie au début de l'exercice		520 038	-1 341 555
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(34)	-138 308	520 038

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2004
MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLESREFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE**, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévu par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES■ **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique) . L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspondant au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur entrée en production. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

■ **Revenus :**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises, des produits fabriqués, et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

■ **Stocks :**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières,
- Les matières consommables,
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

■ **Opérations libellées en monnaie étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

En fin d'exercice les éléments monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont, respectivement, portés dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004			2003
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Terrains	1 539 305	-	1 539 305	1 539 305
Constructions	1 679 425	941 896	737 529	814 244
Matériel et outillages	19 557 020	15 478 951	4 078 069	4 676 496
Matériel de transport	1 753 302	1 415 551	337 751	460 000
M.M.B et A.A.I	4 989 241	3 869 532	1 119 709	1 070 330
Emballages commerciaux	20 901 323	15 858 720	5 042 603	4 962 792
Immobilisations en cours	60 524	-	60 524	202 121
	50 480 140	37 564 650	12 915 490	13 725 288

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		2004	2003
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	659 868	861 941
Dépôts et cautionnements		45 826	49 682
		1 459 189	1 665 118

(a) Le solde de ce compte comprend principalement les titres détenus dans AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES, pour une valeur de 749 940 DT, correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

	2004	2003
Matières Premières	225 417	170 422
Matières consommables (MEG)	1 762 967	1 447 728
Gaz Fabriqués	370 584	365 021
Magasin poste de Soudure	20 182	20 182
Marchandises en transit	104 334	182 719
Total brut	2 483 484	2 186 072
Provision pour dépréciation des stocks	<105 933>	<59 542>
Total net	2 377 551	2 126 530

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2004	2003
Air liquide Tunisie Services	17 038 815	17 908 841
Autres clients	934 713	1 031 264
	17 973 528	18 940 105

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	2004	2003
Taxe de Formation professionnelle	124 037	-
Souscription actions AIR LIQUIDE SA	-	144 890
Charges payées ou comptabilisées d'avance	57 188	42 556
Sociétés du groupe	(a) 546 140	647 007
Consignations en douane	184 781	132 876
Produits à recevoir	(b) 3 800 897	2 685 837
Fournisseurs Débiteurs	16 788	36 329
Autres comptes d'actifs courants	117 176	527 279
	4 847 007	4 216 774

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

(a) Ce poste enregistre principalement des règlements clients encaissés par ALTS pour le compte d'ALT.

(b) Ce poste enregistre pour un montant de 3 785 897 DT la redevance due par ALTS à ALT au titre de l'exercice 2004.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Prêts à moins d'un an accordés au Personnel	209 696	358 167
Provision pour dépréciation des Prêts	<107 187>	-
Titres de placement	3 539 734	2 000
	<u>3 642 243</u>	<u>360 167</u>

(a) Il s'agit des actions SICAV rendement

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Banque de Tunisie	74 152	588 861
UBCI	154 633	-
Autres établissements bancaires	26 659	24 781
Caisses	22 816	15 051
	<u>278 260</u>	<u>628 693</u>

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2004 se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Capital social	14 553 125	13 230 125
Réserves	4 577 806	4 553 806
Subventions d'investissement	87 888	104 102
Report à nouveau	821 537	713 063
Résultat de l'exercice	5 144 984	5 027 607
	<u>25 185 340</u>	<u>23 628 703</u>

(a) la variation de l'exercice provient de l'augmentation de capital décidée par l'AGE du 25 Juin 2004. Cette augmentation a été effectuée au moyen d'une incorporation de réserve et a donné lieu à la distribution de 52 920 actions gratuites.

Le capital est ainsi porté à cinq cent quatre vingt deux mille cent vingt cinq actions (582 125) de vingt cinq dinars chacune (25DT) reparti comme suit :

	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Montant</u>
Air Liquide SA	344 100	59,11 %	8 602 500
Banque de Tunisie	109 373	18,79 %	2 734 325
Société Tunisienne de Banque	64 391	11,06 %	1 609 775
Stia	13 393	2,30 %	334 825
Placement de Tunisie	12 101	2,08 %	302 525
Assurances Carte	7 070	1,21 %	176 750
Métaplast	2 876	0,49 %	71 900
M. Chedly Ben Ammar	2 422	0,42 %	60 550
M. Ridha Ben Mansour	2 052	0,35 %	51 300
Autres actionnaires	24 347	4,18 %	608 675
	<u>582 125</u>	<u>100 %</u>	<u>14 553 125</u>

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Réserve légale	1 323 012
Autres Réserves	1 340 201
Prime d'émission	1 092 000
Boni de Fusion	822 593
	<u>4 577 806</u>

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Dépôts de Garantie Emballages	12 833 436	12 940 970
	<u>12 833 436</u>	<u>12 940 970</u>

(a) Il s'agit des dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Provisions pour risques	135 000	135 000
Provisions pour grosses réparations	100 000	100 000
	<u>235 000</u>	<u>235 000</u>

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Fournisseurs d'exploitation	(a) 1 574 610	1 826 836
Fournisseurs d'immobilisation	(b) 366 727	745 927
Fournisseurs d'exploitations, factures non parvenues	6 798	46 404
Fournisseurs retenus de garantie	2 816	1 465
	<u>1 950 951</u>	<u>2 620 632</u>

(a) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Air Liquide SA	487 205
Total Tunisie	140 366
Steg	140 107
Carburol del cinca	130 930
Galex	58 633
Polyassistances	49 830
Brentag	48 095
Autres fournisseurs d'exploitation	519 444
	<u>1 574 610</u>

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Dalmine	164 310
Air Liquide Tunisie Services	50 212
Gti	39 050
Prologic	31 043
Sircar	12 975
Taema	11 707
Autres fournisseurs d'immobilisations	57 430
	<u>366 727</u>

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Charges à payer	(a) 1 737 500	953 778
Impôt sur les sociétés	598 630	148 758
CNSS.	259 292	231 682
Compte courant actionnaires	(b) 139 862	237 617
Personnel, impôt sur le revenu	107 682	107 821
Clients créditeurs	67 203	45 279
Société du Groupe	(c) 37 164	126 186
Autres Impôts et taxes	19 911	74 229
Autres créditeurs	80 490	334 735
	<u>3 047 734</u>	<u>2 260 085</u>

(a) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Provision pour congés payés	384 000
Provision pour risque social	400 000
Provision pour risque fiscal	90 307
Provision pour expatriés	180 000
Autres charges à payer	683 193
	<u>1 737 500</u>

(b) Le solde de ce poste se détaille ainsi :

Jetons de présence	76 471
Dividendes à payer	63 391
	<u>139 862</u>

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par ALT pour le compte d'ALTS.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
UBCI	414 851	104 689
Autres	1 717	3 965
	<u>416 568</u>	<u>108 654</u>

NOTE 14 : REVENUS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Chiffre d'affaires local	(a) 13 864 473	13 685 336
Chiffre d'affaires à l'exportation	3 400 702	4 071 266
	<u>17 265 175</u>	<u>17 756 602</u>

(a) dont 13 812 803 DT ventes à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

NOTE 15 : COUT DES VENTES

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Achats consommés	4 582 321	4 534 980
Frais de Personnel	1 554 622	1 592 120
Amortissements et Provisions	1 191 774	1 959 565
Autres charges directes liées aux ventes	(a) 945 257	1 269 802
	<u>8 273 974</u>	<u>9 356 468</u>

(a) Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Services extérieurs	719 878
Autres services extérieurs	180 187
Autres Charges	37 329
Variation de stock	7 863
	<u>945 257</u>

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Redevance	(a) 3 785 897	2 670 837
Produits divers d'exploitation	279 277	1 123 358
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au résultat	16 214	65 153
	<u>4 081 388</u>	<u>3 859 348</u>

(a) Il s'agit de la redevance due par ALTS à ALT au titre de l'exercice 2004.

NOTE 17 : FRAIS DE DISTRIBUTION

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Achats non Stockés	39 921	-
Frais de personnel	190 901	191 280
Services extérieurs	551 626	496 951
Amortissements et provisions	698 313	659 323
Autres Charges	27 978	71 695
	<u>1 508 739</u>	<u>1 419 249</u>

NOTE 18 : FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Frais du personnel administratif	2 203 331	2 051 007
Services extérieurs	1 005 132	1 143 361
Achats non stockés	44 638	73 762
Amortissements	385 406	357 216
Autres charges administratives	180 554	166 347
	<u>3 819 061</u>	<u>3 791 693</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Redevance AIR LIQUIDE INTERNATIONAL	786 809	726 915
Charges diverses ordinaires	732 669	173 947
Frais de Personnel	14 000	370 000
Provisions	107 187	-
Services extérieurs	11 594	7 725
	<u>1 652 259</u>	<u>1 278 587</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Intérêts débiteurs des comptes courants	2 831	1 914
Pertes de change	26 692	51 902
Charges financières	<u>29 523</u>	<u>53 816</u>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<13 031>	<26 450>
Gain de change	<6 694>	<24 122>
Produits financiers	<u><19 725></u>	<u><50 572></u>
Charges financières nettes	<u>9 798</u>	<u>3 244</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste représente le revenu des placements en SICAV de AIR LIQUIDE TUNISIE.

NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Le solde de ce poste représente le dividende perçu d'AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES dans le cadre de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2003.

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)**NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :**

Le solde de ce poste représente le produit net sur cession d'immobilisation en l'occurrence, la vente de matériel roulant ainsi que la vente de bouteilles perdues par les clients

NOTE 24 : INTERETS RECUS

Le solde de ce poste représente l'encaissements des intérêts des placements.

NOTE 25 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME:

Le solde de ce poste représente l'encaissement lié au rachat de 10 000 actions SICAV « Rendement ».

NOTE 26 : IMPOTS ET TAXES PAYES:

Le solde de ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels (TVA, TCL, TFP....) ou autres taxes.

NOTE 27 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME:

Le solde de ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 44 000 actions SICAV « Rendement ».

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS :

Le solde de ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2004.

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS:

le solde de ce poste représente les encaissements provenant de la cession de matériels roulant, ainsi que la cession d'emballages.

NOTE 30 : DECAISSEMENT DEPOT DE GARANTIE:

Le solde de ce poste représente le solde des opérations d'encaissements et remboursements des dépôts de garantie réalisées courant 2004.

NOTE 31 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES:

Le solde de ce poste représente les dividendes payés par AIR LIQUIDE TUNISIE au titre de l'exercice 2003.

NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS RECUS:

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus de AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES au titre de l'exercice 2003, ainsi que les dividendes reçus des SICAV « Rendement ».

NOTE 33 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGES SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES:

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 34 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE:

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	
Banque de Tunisie	74 152
UBCI	<260 218>
Autres Etablissements Bancaires	24 942
Caisses	22 816
Total	<138 308>

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons audité le bilan ci –joint de la société AIR LIQUIDE TUNISIE-SA, au 31 décembre 2004, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. L'application de ces normes nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

AIR LIQUIDE TUNISIE –(Suite)

A notre avis, les états financiers sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE-SA**, au 31 décembre 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 13 mai 2005

Fares BEN ABDALLAH
Expert Comptable associé

Foued AMIRI
Expert Comptable associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société **AIR LIQUIDE TUNISIE SA**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a communiqué aucun avis se rapportant à des opérations particulières visées par le dit article et non approuvées par votre assemblée générale.

De notre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions rentrant dans le cadre de l'article précité.

Tunis, le 13 mai 2005

Fares BEN ABDALLAH
Expert Comptable associé

Foued AMIRI
Expert Comptable associé